Suisse: un rapport donne le profil des harceleurs sexuels, « il y a une surreprésentation des étrangers » (MàJ)

28/04/2022 à 15h39



Ils sont âgés de 10 à 39 ans et il y a une surreprésentation des étrangers, selon un rapport commandé par la Confédération.

(…)

Quel est le statut de séjour des harceleurs? 51,8% sont Suisses, 30% sont étrangers avec un permis de résidence permanente, 8,6% sont des requérants d’asile et 9,5% appartiennent à la catégorie «autres personnes étrangères».

Tableau 1 : Évolution temporelle du nombre de personnes prévenues de harcèlement sexuel, selon le statut de séjour

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Part des personnes prévenues (en %)												
Personnes révenues suisses	57.5	53.4	54.4	51.2	53.6	52.6	57.4	46,0	50.6	46.4	50.5	51.8
Population résidente perman. étrangère	28.8	33.7	32.1	31.4	31.1	33.1	28.7	33.8	31.7	36.1	33.4	30,0
Domaine de l'asile	5.3	5.5	5.5	8.8	5.2	5.6	4.6	10.8	9.4	8.7	7.2	8.6
Personnes étrangères autres	8.4	7.3	8.1	8.6	10,0	8.7	9.3	9.5	8.3	8.8	8.8	9.5
Taux de prévenues et prévenus (nombre de personnes prévenues par 100'000 personnes de la population résidente à partir de 10 ans)												
Personnes prévenues suisses	7.0	6.0	5.9	5.6	5.7	5.8	6.0	5.7	6.1	6.5	6.4	7.7
Population résidente perman. étrangère	12.9	13.6	12.4	11.8	11.0	11.9	9.5	13.1	11.6	15.4	12.9	13.3

L'étude note que les étrangers harcèlent proportionnellement plus que les Suisses année après année. Pourquoi? Les auteurs de l'étude n'ont pas la réponse: «Il est possible que les personnes auteures de nationalité étrangère soient effectivement plus souvent dénoncées que celles et ceux de nationalité suisse, mais il est également possible qu'elles commettent plus souvent un harcèlement sexuel.»

La Tribune de Genève (article réservé aux abonnés)

L'étude est à retrouver ici.